

Tableau des honoraires des Commissaires aux Comptes 2013

(Extrait du Rapport annuel - Document de référence 2013)

vivendi

NOTE 30. Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes de Vivendi SA et membres de leurs réseaux pris en charge par la société en 2013 et 2012 sont les suivants :

(en millions d'euros)	KPMG S.A.				Ernst & Young et Autres				Total	
	Montant		Pourcentage		Montant		Pourcentage		2013	2012
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012		
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés										
Emetteur	0,7	0,7	10 %	7 %	0,9	0,9	13 %	12 %	1,6	1,6
Filiales intégrées globalement	4,2	4,1	60 %	42 %	5,6	5,1	80 %	69 %	9,8	9,2
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes										
Emetteur	0,4	0,6	6 %	6 %	-	0,1	-	1 %	0,4	0,7
Filiales intégrées globalement	0,7	2,7	10 %	28 %	0,1	0,4	1 %	5 %	0,8	3,1
Sous-total	6,0	8,1	86 %	83 %	6,6	6,5	94 %	87 %	12,6	14,6
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement										
Juridique, fiscal et social	0,7	1,2	10 %	12 %	0,3	0,9	5 %	12 %	1,0	2,1
Autres	0,3	0,4	4 %	5 %	0,1	0,1	1 %	1 %	0,4	0,5
Sous-total	1,0	1,6	14 %	17 %	0,4	1,0	6 %	13 %	1,4	2,6
Total	7,0	9,7	100 %	100 %	7,0	7,5	100 %	100 %	14,0	17,2

Le montant des honoraires pour l'exercice 2012 prend en compte les missions non-récurrentes des Commissaires aux comptes sur les opérations en cours.